

SUIS-JE À RISQUE DE CONTRACTER LA COVID-19 ?

QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE?

ÉLEVÉ

- Personne **vivant sous le même toit** qu'une personne ayant la COVID-19.
- Partenaire intime** avec une personne ayant la COVID-19.
- Personne prodiguant des **soins corporels à domicile** à une personne ayant la COVID-19.
- Personne ayant eu un **contact direct avec des liquides biologiques** avec une personne ayant la COVID-19.

MODÉRÉ

- Personne ayant eu un contact prolongé : **au moins 15 minutes** (durée d'exposition cumulative ou continue) **ET à moins de 2 mètres** avec une personne ayant la COVID-19, avec ou sans couvre-visage.
- Les contacts à risque élevé ou modéré sont identifiés (lors de l'enquête du cas confirmé) et sont contactés par la Santé publique qui les informera des mesures à appliquer (ex. : isolement à domicile durant 14 jours).

FAIBLE

- Personne ayant été en contact avec une personne ayant la COVID-19, mais sans aucune exposition à risque modéré ou élevé.
- Les contacts à risque faible **n'ont pas à appliquer aucune mesure**, si ce n'est que de surveiller l'apparition de symptômes. Ils n'ont pas besoin de s'isoler.

Exemple de contacts à risque faible:

- Une personne fréquentant le même édifice qu'une personne ayant la COVID-19 dans le cadre de ses cours ou de son travail, mais sans contact d'au moins 15 minutes ET à moins de 2 mètres pendant sa période de contagiosité.
- Un ami d'une personne ayant la COVID-19 qui n'a pas été en contact avec une personne ayant la COVID-19 à moins de 2 mètres et pendant au moins 15 minutes pendant sa période de contagiosité.
- Une personne ayant discuté brièvement (moins de 15 minutes) avec son voisin qui a la COVID-19.

1 Les personnes sont contagieuses les 2 jours précédents et les 10 jours suivant l'apparition de leurs symptômes

CONTACT DE CONTACT

Un contact d'un contact **n'a pas** à appliquer aucune mesure.

Exemples de contact de contact :

- Le parent d'un enfant fréquentant une école où il a eu une personne ayant la COVID-19 n'a pas besoin de s'isoler, que son enfant soit considéré comme un contact à risque modéré ou pas.
- Le conjoint dont la conjointe travaille en CHSLD où il y a des personnes ayant la COVID-19 n'a pas besoin de s'isoler, même si celle-ci a été en contact avec une personne ayant la COVID-19 et doit s'isoler.

*Si vous vous reconnaissez dans l'un ou l'autre de ces niveaux de risque; veuillez appliquer les mesures recommandées à votre situation.